

La formation Maîtrisienne

1. Formation initiale à l'école primaire

Objectif

L'intervention musicale en milieu scolaire primaire a pour but d'éveiller collectivement un groupe d'enfants à la musique. Elle n'est pas une formation individuelle et ne nécessite pas au préalable des compétences vocales, instrumentales ou techniques.

Moyens

Le processus pédagogique d'apprentissage de la musique en milieu scolaire primaire se fait essentiellement par **la pédagogie du jeu**. L'enfant peut apprendre, intégrer des notions musicales et vocales tout en ayant l'impression que la séance se passe de façon ludique. **Le plaisir musical** doit rester présent.

Ici l'éducation musicale se fait essentiellement par le chant.

« On ne doit pas oublier que s'il faut pouvoir chanter pour vouloir chanter, il faut aussi aimer chanter et rien ne doit être négligé dans la poursuite de ce but. L'enfant sera ainsi conduit à :

- Chanter individuellement ou en chœur de manière expressive.
- Maîtriser l'intensité, la hauteur, le volume de sa voix.
- S'exercer à bien respirer avant de chanter.

Le plaisir de s'exprimer par le chant devrait être tel, dès l'âge de 5 ans, que les enfants se trouvent à même d'entonner collectivement un chant d'une manière spontanée à certains moments de la journée. » Circulaire du 02/08/1977

Le **répertoire** choisi est **varié**, il est déterminé en fonction de sa difficulté et des buts pédagogiques à atteindre. Par ce biais on veut aussi faire émerger :

- L'existence d'un codage, moyen de conservation des sons.
- La notion d'une évolution historique de la musique (vocale et instrumentale)
- La créativité dans la reproduction et (ou) production de thèmes mélodiques et rythmiques.
- La découverte des instruments de musique et ainsi la notion de typologie instrumentale et leurs caractéristiques techniques et expressives.
- La pratique instrumentale par l'accompagnement d'un chant au moyen de petites percussions.
- L'aptitude à l'écoute et à l'appropriation, même embryonnaire, de quelques œuvres.

La prestation, lors de **manifestations publiques** et plus particulièrement devant les parents ou dans des maisons de retraite, permet à l'enfant de prendre conscience de son propre plaisir musical et de celui du public qui l'écoute.

2. Le chœur en herbe

Il s'agit d'une heure d'**atelier de chant choral** offerte à **tous** les jeunes d'Angers et de la périphérie le jeudi soir de 17h à 18h. Des enfants du CE2 au CM2 (de 8 à 11 ans) s'inscrivent pour une année de découverte et de pratique du chant collectif à une et plusieurs voix. C'est un temps de sensibilisation ludique pouvant déboucher sur des vocations vers le chœur de l'Ecole Maîtrisienne.

3. Les classes à horaire aménagé

Les matières et leur contenu

Ce paragraphe concerne à la fois l'enseignement de la Pré-Maîtrise en CM1/CM2 et le chœur de la Maîtrise des Pays de Loire de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Chant Choral (3 heures/semaine)

C'est l'**objectif artistique premier**, celui qui permet à de jeunes musiciens d'appréhender le **travail musical de groupe** par de la musique écrite à cet effet (*cf. Répertoire 6.1*). Cette matière permet de travailler la **cohésion** du groupe, la **discipline** dans le travail, l'**homogénéité** dans la couleur vocale. Le groupe est une force qui permet à chacun de participer avec son niveau personnel (très différent selon les individus) à la réalisation d'un produit de qualité commun à tous. Les plus jeunes (CM1 et CM2) suivent 2 répétitions au milieu de leur aînés pour s'intégrer petit à petit dans ce processus d'apprentissage. **Ils sont d'ailleurs « parrainés » par un ancien** (4^{ème} ou 3^{ème}) qui les fait suivre et leur donne toutes les indications nécessaires. Le résultat final de ce travail est l'œuvre chorale montée pour le concert ou la liturgie.



Elèves en salle de répétition

Déchiffrage (1 heure/ semaine)

Ce cours a pour objet l'**apprentissage du répertoire** par petits groupes de 6 élèves maximum (12 en CM1 et CM2). Ils ont en général le même âge et une expérience relativement identique. Ce temps permet une réelle **individualisation du travail** et de l'**écoute des enseignants**. En outre, il offre la possibilité de reprendre des points abordés dans d'autres matières (technique vocale, expression musicale, aspects solfégiques etc.). Enfin il permet une **réactivité de l'élève à une nouvelle partition** (sens de l'adaptation).



5^{ème} en cours de déchiffrage

Travail par pupitre (1 heure/ semaine)

Ce cours ressemble à celui de déchiffrage en ce qu'il permet l'apprentissage des œuvres au programme. Il diffère par le nombre d'enfants concernés, à savoir tous ceux d'un même pupitre vocal (**soprano, mezzo ou alto**) et quel que soit leur âge (du CM1 à la 3^{ème}). Ici les anciens servent de « locomotive », ils tirent l'ensemble vers le haut en apportant leur propre expérience à la réalisation de l'œuvre étudiée. Les plus jeunes apprennent par compréhension mais aussi par mimétisme. Il y a dans ce travail, comme pour le travail de chœur, comme une « **inspiration** » commune. Le travail par pupitre est l'occasion de réaliser l'homogénéité vocale, la recherche d'une sonorité commune vers celle du chœur.

Chant grégorien (1 heure/ semaine en 6^{ème} et 5^{ème})

C'est un champ d'action et d'intervention souhaité par le Ministère de la Culture : « *conserver le patrimoine du chant grégorien dans son cadre naturel de diffusion qu'est la liturgie* ». Le chœur pratique le Plain-chant **chaque semaine** à l'occasion de l'Office des Lucernaires dans le chœur de la cathédrale d'Angers mais aussi parfois en concert. L'apprentissage se fait sur 2 années et intègre la **sémiologie** (écriture vaticane et écriture neumatique de Saint Gall), l'enluminure (étude et apprentissage), **la modalité, l'interprétation**, la place de la musique dans la liturgie etc. Le niveau musical et d'interprétation de ces œuvres a permis au chœur d'enregistrer des pièces grégoriennes sur des disques qui ont reçu des distinctions (Diapason d'or, Choc de la Musique). L'**impact de ce chant sur la couleur vocale** du chœur est très important par une recherche d'**homogénéité**, par une dynamique et un **élan de la phrase musicale**, par une bonne **gestion du souffle** et de la respiration. L'apprentissage du chant grégorien est une **spécificité** de l'Ecole Maîtrisienne Régionale des Pays de la Loire.

Expression Corporelle (1 heure/ semaine en collège)

De la 6^{ème} à la 3^{ème} les élèves reçoivent cette formation par classe du même âge soit sur 4 niveaux. L'objectif est de permettre, par un outil autre que la musique, de donner aux jeunes des atouts supplémentaires de la réussite éducative : l'esprit d'équipe, l'écoute active en cours, la concentration, la communication et respect de l'autre. Mais surtout l'expression corporelle est un **moyen d'expression créatif et libérateur**.

L'instrument de travail est le corps, il faut donc en trouver ses richesses. En effet, une expression désordonnée, non consciente, solitaire, nous écarte de toute communication. Le travail part de l'écoute respiratoire, analyse le mécanisme de la marche, celui des gestes coutumiers, permet de découvrir son corps avec plaisir. **L'improvisation** est abordée car elle affirme la personnalité, le développement mental et le côté créatif de chacun. De la même manière, avec **le mime**, le corps s'enracine dans le sol, pèse de tout son poids et offre ses émotions. Enfin le travail du **masque** (maquillage, masque neutre, expressif etc.) participe à cette formation qui débouche sur une plus grande capacité des jeunes à se produire sur scène et à prendre confiance en leurs propres moyens.



Photo extraite du spectacle autour de Mary Poppin's créé par les élèves en cours d'Expression Corporelle

Formation Musicale (1 heure/semaine du CM1 à la 3ème)

Le processus pédagogique d'apprentissage de la Formation Musicale à l'Ecole Maîtrisienne a pour but d'apprendre et de **lier les notions musicales et vocales** et ceci de façon ludique. L'enfant doit maîtriser le plus tôt possible la lecture d'une partition afin que cette dernière devienne une « alliée » et non un frein à l'apprentissage vocal et / ou instrumental.

Différentes approches ont lieu, suivant l'âge ou la nécessité du moment :

- **L'apprentissage technique** (lectures de notes, rythmiques, individuelles ou par groupe ; dictées musicales, théorie musicale, etc.).
- **L'analyse** horizontale (structure), verticale (instruments), éléments constitutifs (thèmes, variation de tempo, intensité).
- **La pratique rythmique corporelle** afin de travailler la régularité de la pulsation.
- **L'improvisation.**
- **L'audition active** d'œuvres variées afin de connaître les différentes époques musicales. Les œuvres ou compositeurs seront choisis de préférence en fonction de l'actualité musicale de l'Ecole (lien entre les différentes matières).
- **Le repérage** du thème principal et son utilisation.
- **L'initiation aux timbres et familles d'instruments.**
- **L'initiation à quelques formes musicales ou vocales.**

A partir de la classe de 3^{ème} la formation musicale s'oriente vers **l'analyse harmonique** et **l'apprentissage de l'écriture musicale** collective et individuelle (motets, chansons, pièces pour piano...). Ici le travail va dans le sens de la création et de l'expression personnelle des jeunes, complément du travail collectif du chant choral.



CM2 en cours de formation musicale

Technique Vocale (1 heure/semaine)

Grâce au travail musical et vocal dans le chœur et dans les autres matières telles que le déchiffrage et le travail par pupitre, les élèves de l'école maîtrisienne acquièrent dans le groupe choral des connaissances de technique vocale : le placement vocal, l'homogénéité, la respiration, le phrasé et les nuances. La force du groupe et la disponibilité des enfants à la gestique musicale sont les garants de ce succès. Pourquoi des cours individuels de technique vocale ?

- Chaque enfant a des **qualités vocales**, mais aussi des **difficultés** qui, non corrigées individuellement, vont, à force de sollicitation vocale, augmenter, fatiguer la voix, nuire à la pâte sonore générale du chœur ainsi qu'à l'enfant lui-même. Le défaut technique n'est pas une tare, il est inhérent à toute voix même jolie et doit donc, comme tout autre instrument, faire l'objet d'un suivi même pour un amateur, s'il veut améliorer les possibilités de sa voix.

- Le travail consiste à veiller : à la **posture corporelle** (optimiser l'organe vocal) ; au **souffle** (moteur du chant, qualité de l'inspiration et de l'expiration) ; à la **résonance** (le placement vocal en voix de tête, dans le masque, l'ouverture etc.) ; aux **cordes vocales** (vibreux du chant libre sans crispations) ; à l'**articulation** (la plus proche possible du parler, sans trafiquer la langue, sans serrer les dents ou la mâchoire).
- **Développer la responsabilité vocale individuelle** est indispensable à la construction de l'enfant (apprendre à se connaître, sentir sa place, participer à la réussite du groupe etc.), de même qu'elle ne peut qu'augmenter la qualité générale du chœur. Dans la responsabilité individuelle l'enfant peut aussi, s'il en a les capacités mentales et techniques, assurer les parties solistes des différentes manifestations du chœur.
- Les efforts demandés pour la technique vocale sont très différents de ceux que l'on apprend dans les matières cognitives à l'école. Il s'agit d'une **écoute auditive active**, du **développement de sensations corporelles fines**. Ils peuvent contribuer à une meilleure gestion du stress, au développement de l'intuition, au plaisir de sentir ses progrès et de chanter plus facilement et surtout à permettre une **expression artistique personnelle**.
- Divers exercices adaptés à la problématique de chacun, ainsi qu'aux différents âges sont proposés. La pratique même de l'exercice, la manière de le faire sans forcément comprendre son but, peuvent amener un progrès en soi, comme l'entraînement pour le sportif, les gammes pour le pianiste... Ce qui intéresse l'enseignant, c'est une prise de conscience de l'élève au fur et à mesure qu'il grandit en maturité, pour devenir acteur de son chant.
- Il est certain que les élèves de l'école maïtrisienne sont très sollicités. Leur grand bonheur est avant tout de chanter ensemble, de participer à des prestations de qualité. Comme tout être humain, ils sont parfois fatigués, alors le cours de chant peut les aider à se recentrer, se relaxer et retrouver une énergie personnelle qui a pu se disperser dans le groupe et dans la prestation elle même.

Claviers (un quart d'heure par élève à partir de la 6^{ème})

Ce cours est un **complément fondamental à la formation du chanteur**. Au-delà du fait de pouvoir déchiffrer une partition, s'accompagner en chantant, le développement de la **pensée verticale** et du son harmonique apporte une écoute différente en situation de chant et rend plus sensible aux aspects de l'accompagnement. La finalité de ce cours est l'acquisition des **fondamentaux de la technique du clavier** à travers la découverte de différents styles et de répertoires variés.

La coexistence au sein de l'Ecole de l'enseignement du **piano** et de l'**orgue** est un atout pour aborder la variété des claviers (l'apprentissage du clavecin et de la basse continue pourrait être un atout supplémentaire, *cf. projet de développement*), en saisir les points communs et les différences. C'est également l'occasion d'aborder la notion de facture instrumentale et de registration à l'orgue (choix des sonorités, travail sur l'écoute en complément de ce qui se fait dans les autres matières).

Dans la pratique instrumentale l'instrument est externe au corps de l'enfant, contrairement au chanteur dont le corps est l'instrument lui-même. L'élève peut s'y exprimer différemment car il n'est pas lui-même mis en question, le matériau voix étant différent et inégalement réparti chez les enfants là où l'instrument est le même pour tous. Seuls sa motivation et ses efforts sont mis en jeu. Ici chaque enfant peut « nuancer » sa place au sein du chœur et comprendre que le sens musical n'est pas lié à un support unique qu'est la voix.



5^{ème} en cours de piano

4. Le Jeune-Chœur

Il est convenu d'appeler aujourd'hui « Jeune-Chœur », les chœurs composés de **chanteurs d'environ 15 à 25 ans**. Ici à Angers le « Jeune-Chœur » est composé prioritairement de jeunes chanteurs issus de la formation musicale de la Maîtrise des Pays de Loire, mais également d'étudiants en musicologie de l'Université Catholique de l'Ouest. Les jeunes sont ainsi habitués à des « façons de faire » qui seront ensuite celles des ensembles de grands amateurs ou des ensembles professionnels.

Le chœur travaille à raison d'une heure quarante cinq de **répétition hebdomadaire** mais également par **week-ends banalisés** en fonction des productions à monter. Ce mode de fonctionnement est très intéressant, d'une part à cause de la régularité que cela implique, d'autre part à cause de l'intérêt d'un travail dans la durée, enfin parce que cela donne l'occasion de développer des relations de grande complicité.

Une des caractéristiques du « Jeune-Chœur » est de considérer les répertoires utilisés à la fois pour leur intérêt intrinsèque mais aussi pour leur intérêt pédagogique, le chœur étant considéré comme un centre de formation. Etudier et interpréter beaucoup de **répertoires différents** figure dans les missions du chœur. Cette fréquentation intense des répertoires divers a pour but en effet d'une part d'élargir la culture des chanteurs, d'autre part de les habituer à passer rapidement d'un répertoire à l'autre.

Les chanteurs du « Jeune-Chœur rentrent dans une logique de continuité. En effet, parvenu à l'âge adulte, ces chanteurs ne se contenteront pas de pratiques chorale qualitativement « moyennes ». Ils sont le ferment d'un nombre croissant de chœurs amateurs ou professionnels de haut niveau, ce qui est à même de modifier l'image culturelle du chant choral, d'intéresser des compositeurs, des diffuseurs et des publics nouveaux.

5. L'avenir des jeunes

L'objectif premier de l'Ecole étant la formation musicale comme outil pour aider les jeunes dans leur développement personnel, il est difficile d'en quantifier les résultats éducatifs. Cependant plusieurs études menées par le Ministère de la culture et par l'IFAC (*Etude exploratoire d'un état des lieux de l'enseignement maîtrisien en France* de janvier 2004 - *L'enseignement maîtrisien en France : pour un projet de consolidation et de développement*, juin 2003 - etc.) montrent combien ce type de formation est bénéfique dans l'épanouissement de la personnalité des jeunes. Les établissements scolaires partenaires et les familles l'attestent quotidiennement : un jeune Maîtrisien est souvent plus **rayonnant**, plus **entreprenant**, plus **sociable** et le travail intense en musique n'altère en rien ses résultats scolaires. Souvent même sa grande motivation l'aide à accomplir d'autres tâches dans d'autres matières avec plus de succès.

En outre, la formation musicale reçue pendant des années et les rencontres artistiques riches tout au long de la scolarité musicale permettent à ceux qui le souhaitent d'engager par la suite des **formations professionnelles** autour de **la voix** principalement. Il n'est pas rare de voir des jeunes passer par le centre baroque de Versailles, la GuildHall à Londres et d'autres écoles de renom. Certains jeunes font à présent **carrière dans le chant**, d'autres se destinent au métier de **chef de chœur**, d'autres sont **enseignants de la musique**, instituteurs etc. Les résultats de cette formation semblent montrer le bien-fondé des Ecoles Maîtrisiennes en général et de celle des Pays de la Loire en particulier.

6. Diplôme

Il n'existe **pas de formation qualifiante** débouchant sur un diplôme au sein des Ecoles Maîtrisiennes. Chacun propose un mode d'évaluation différent selon les lieux. Ici à Angers 3 bulletins scolaires sont édités par an, retraçant les trois grands axes de la formation des enfants.

- **Une note** d'évaluation par matière enseignée. La note correspond à un niveau déterminé par l'équipe pédagogique.
- **Une appréciation** de l'enseignant qui détermine des difficultés, des encouragements, des progrès, des félicitations, des points techniques etc.
- **Une évaluation** du jeune au regard de son évolution par rapport au projet éducatif (TB/ B/ AB/ non acquis).
-

A la fin de leur scolarité en classe de 3^{ème}, les jeunes reçoivent une attestation (diplôme interne) sanctionnant leurs années passées à l'Ecole Maîtrisienne.

S'il n'y a pas de diplôme reconnu dans les maîtrises, en revanche le passage par cette formation ouvre beaucoup de portes en vue de formations professionnelles diplômantes. Le monde musical connaît et reconnaît cette particularité des Ecoles Maîtrisiennes dans le panorama des formations proposées sur le territoire national.